



Indemnisation chomage après démission secteur public

Par **edeilwess**, le **17/02/2009** à **11:54**

bonjour,

j'ai travaillé pendant 5 ans dans le secteur privé et mon employeur a transféré l'activité au ministère de l'agriculture. Je me suis retrouvé du jour au lendemain dans le secteur public comme stagiaire agent territorial. les conditions m'ont obligé à démissionner et je me bats depuis 2008 pour obtenir l'attestation assedic ainsi que solde de tout compte et certificat de travail. Ayant retravaillé dans le secteur privé 3 mois, l'assedic de ce secteur ne peut me prendre en charge car mon activité a été plus longue dans le privé. Quel recours ai je? Merci